

À Mougins, le Refuge de l'espoir propose des pensions

Les grands départs en vacances ont commencé avec, comme chaque année, le même problème pour des millions de Français : comment faire garder son animal de compagnie ? Camping, locations estivales, hôtels... Il n'est pas toujours facile d'emmener son compagnon à quatre pattes partout. Une situation qui peut conduire à des situations extrêmes : l'abandon. C'est le cas, chaque année, de 100 000 animaux, dont au moins 40 000 pendant les vacances d'été. En 2021, les refuges SPA ont ainsi recueilli 16 894 animaux entre le 1er mai et le 31 août, un record. Pourtant, il existe de nombreuses solutions pour faire garder son animal, comme les pensions, les "pet-sitters", les aides entre particuliers, ou tout simplement la garde chez des proches. Nous avons enquêté pour vous, et, avec l'aide de nos lecteurs, sollicités par le biais d'un appel à témoignages, nous avons déniché des solutions. Au détour d'une colline, dans le parc naturel de la Valmasque, les aboiements de chiens se font entendre. Nous sommes au " Refuge de l'espoir ", rattaché à la Société protectrice des animaux de Grasse. Depuis quarante ans, il s'occupe des chiens abandonnés et errants. Le refuge fait également office de pension canine. Le prix est attractif et le système dégressif : un chien est accueilli pour 14 euros par jour, nourriture incluse, et des journées sont offertes au-delà de 6 jours de garde.

" Ces pensions permettent aux gens de partir en vacances, et donc de ne pas abandonner leurs animaux ", explique Marie Pelloux, membre du comité de soutien de la SPA de Grasse. C'est elle qui nous accueille. " Et puis surtout, ça aide le refuge à avoir un peu d'argent pour s'occuper de tous les chiens que nous avons à l'adoption, en boxe ou en fourrière. "

Piscines et brumisateurs

Le refuge investit, justement. La dernière initiative : garder les chiens au frais, avec l'installation de piscines et de brumisateurs dans les boxes. Grâce à un système de tuyau relié, un fin jet d'eau part du plafond de chaque box. " C'est un plus, en cette période ", explique Marie Pelloux, fière de cette avancée. Une piscine a également été installée dans le parc, où les chiens sont emmenés tous les jours pour se défouler.

Les chats aussi disposent d'un grand parc, où ils peuvent se prélasser au soleil. Certains y resteront sûrement à vie. Ici, pas question d'euthanasier les animaux.

Mais l'objectif premier est bien l'adoption, surtout en cette période propice aux abandons. En ce moment, le refuge reçoit entre 5 et 10 demandes d'abandons par jour. Une conséquence des départs en vacances, mais aussi liée " aux personnes qui sont en état de précarité et qui ne peuvent plus s'occuper de leurs animaux ", selon Marie Pelloux.

Alors, pour les personnes en

difficulté financière, le refuge propose de la pension gratuite.

" Souvent, ça part d'une demande d'abandon, et lorsqu'on discute avec les personnes et qu'on voit pourquoi le chien va être abandonné, on se rend compte que c'est parce qu'ils n'ont pas de solution provisoire. Là, on peut trouver un terrain d'entente. "

" On peut toujours trouver des solutions ", conclut Marie. En attendant, l'initiative marche : la cinquantaine de boxes de pension affiche complet jusqu'à septembre. **À Mougins, le Refuge de l'espoir propose des pensions**

La première option est la plus simple, et la moins onéreuse. Elle consiste à se tourner vers ses proches. Amis, famille, voisins... L'un d'eux sera sûrement ravi de pouvoir s'occuper de votre boule de poils. Si vous avez un chat, vous pouvez par exemple donner vos clés à votre voisin ou à un ami, qui viendra le nourrir, et il pourra même en profiter pour arroser vos plantes. Si votre animal a besoin d'attention, vous pouvez l'emmener chez votre proche ; ou bien ce dernier peut s'installer chez vous le temps de votre absence.

C'est ce que fait Caroline, habitante de La Garde, dans le Var : " Une copine vient chez moi pour s'occuper de mon chat et garder la maison au lieu d'aller chez ses parents. Tout le monde y trouve son compte ! "

Plus d'un tiers des lecteurs qui ont répondu à notre sondage confient

leur animal à un proche lorsqu'ils partent en vacances. Cependant, il n'est pas toujours possible de trouver un proche ou un voisin qui veuille bien garder votre animal. Pas de panique, il y a d'autres options. Outre votre porte-monnaie, la solution que vous trouvez va aussi dépendre des besoins et du caractère de votre animal. Mais quelle que soit l'option que vous choisissiez, il existe une série de démarches à faire avant de le laisser. Vous devrez confier la carte d'identification et le carnet de santé de votre boule de poils ; vérifiez que les coordonnées du fichier I-Cad (" Identification des carnivores domestiques ") sont à jour.

Vérifiez également que les vaccins de votre animal sont bien à jour, notamment contre la rage et la toux du chenil, car la plupart des pensions, refuges et chenils vous le demanderont. Donnez une liste des besoins de votre animal : portion de croquettes, nombre de sorties... Enfin, laissez votre numéro de téléphone et celui de votre vétérinaire. La SPA recommande également de faire signer une attestation de prise en charge par la personne qui gardera votre compagnon.

Cela vous permet de laisser votre animal en toute confiance, et vous passerez ainsi des vacances plus sereines. Dans tous les cas, l'abandon n'est jamais la solution. Si votre budget est un peu serré, il existe deux possibilités : le bénévolat ou l'échange de garde d'animaux.

Vous pouvez en effet vous arranger pour trouver quelqu'un qui s'occupera de votre animal pendant votre absence, et en échange, vous vous occuperez de leur compagnon lors de leur absence. Selon l'arrangement, il est possible que

votre animal reste chez vous. Pour cela, le site gratuit " Animal Keepers " (www.animalkeepers.fr) vous propose de vous mettre en relation avec d'autres propriétaires. Enfin, si vous n'avez pas trouvé de bénévoles pour garder votre compagnon dans votre entourage, vous pouvez toujours vous tourner vers des sites spécialisés. Un service néanmoins conditionné à une cotisation annuelle. Il existe " Animal futé " (www.animal-fute.com, 9, 90 euros par an) ou " Emprunte mon toutou " (empruntemontoutou.com, 29, 90 euros par an).

Une des solutions les plus populaires est la pension. Vous pouvez confier votre animal à un professionnel quelques jours ou une semaine. Votre compagnon sera ainsi pris en charge dans un cadre réglementé, profitera d'un box ou d'un grand espace, et pourra s'amuser avec ses congénères.

Le prix des pensions pour chiens se situe généralement autour des 20 euros par jour et par animal. Enlevez quelques euros s'il s'agit d'un chat. Il existe de nombreux chenils et pensions dans le Var et les Alpes-Maritimes. Nos lecteurs nous ont recommandé, entre autres, la pension " Dog Méditerranée " à Mouans-Sartoux (chenil-06.fr, 18 euros par jour pour un chien, 13 euros par jour pour un chat), ainsi que " Dog Attitude " à Mougins (www.dogattitude06.fr, de 18 euros à 24 euros par jour pour un chien, de 12€ à 14 euros par jour pour un chat). À Mougins également, le chenil d'Argeville propose d'accueillir votre chien à partir de 17, 50 euros par jour (www.chenil-argeville-06.com). Dans le Var, vous pouvez trouver la " Pension des cœurs poilus " au Cannet-des-Maures ([\[ducrocq.wixsite.com/lapensiondescurspoil\]\(http://ducrocq.wixsite.com/lapensiondescurspoil\), 20 euros par jour\). À Toulon, une lectrice nous a recommandé la pension pour chats " Les Matoulonnais " \(\[lesmatoulonnais.com\]\(http://lesmatoulonnais.com\)\). Si votre félin est casanier et n'aime pas les changements, vous pouvez plutôt vous tourner vers " Katzamis " \(\[www.katzamis.com\]\(http://www.katzamis.com\)\), également à Toulon, qui propose la pension à domicile.](http://clemence</p>
</div>
<div data-bbox=)

Pour ne pas être séparé de votre compagnon, vous pouvez aussi trouver une pension à côté de votre lieu de vacances. C'est l'option que préfère Valentin, habitant d'Aspremont (Alpes-Maritimes) : " Nous emmenons nos deux chiens et prenons en général une pension ou garde à proximité de notre lieu de vacances. "

Certains refuges et associations de protection animale proposent également de faire de la pension, souvent en échange d'un don. Ainsi, le " Refuge de l'espoir SPA " de Grasse, situé à Mougins, propose de garder vos chiens et chats, principalement les chiens, de quelques jours à plusieurs semaines, pour 14 euros par jour.

En proposant la pension, ce refuge indépendant, qui ne vit que des dons, peut s'auto-financer. Mais l'objectif est également de lutter contre les abandons, en proposant un tarif raisonnable, voire la gratuité, à des propriétaires qui n'ont pas d'autres solutions.

" Si, à la suite d'un changement provisoire, les gens veulent les abandonner car ils ne peuvent pas payer de pension, alors on les garde gratuitement ", explique Marie Pelou, chargée du " Refuge de l'espoir SPA " de Grasse. Attention, cependant : beaucoup de refuges ne font pas de pension. ■

